



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service eau, nature et biodiversité
Unité gestion des procédures environnementales
Affaire suivie par : Christiane Pellerin
Tél : 02 56 63 73 08
Mél : christiane.pellerin@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 26 octobre 2020

Monsieur,

Par courrier du 25 octobre 2020, vous sollicitez à nouveau un délai supplémentaire pour remettre votre rapport et vos conclusions motivées suite à l'enquête relative au projet de restauration des cours d'eau sur le bassin versant du Ter dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) que vous avez conduit du lundi 31 août 2020 à 14h00 au mardi 15 septembre 2020 à 17h15.

En effet, Lorient Agglomération a demandé une nouvelle prorogation de délai pour remettre son mémoire en réponse à votre procès-verbal de synthèse.

Par courriel du 26 octobre 2020, Lorient Agglomération a émis un avis favorable à votre demande.

En conséquence, je vous accorde un délai supplémentaire de 15 jours à compter du 31 octobre 2020, pour remettre votre rapport et de vos conclusions motivées, soit le 15 novembre 2020 au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer ~~et par délégation~~
L'adjointe au chef d'unité

Lydie Bourgine

Monsieur Jean-Paul Boléat
16, Kergueurh
56500 Moustoir'Ac